

## Message du directeur

Chers Lecteurs,

J'ai toujours dit qu'un des grands paramètres que nous devons considérer maintenant, c'est le changement au niveau des auteurs d'infraction. S'il y a dix ans les principaux antagonistes du parc sur les infractions étaient les paysans ou les petits pêcheurs, actuellement ce sont des riches opportunistes. Les barons du bois de rose, les acheteurs de concombres de mer ou les collecteurs de quartz sont des milliardaires derrière les paysans et pêcheurs qui se font exploiter avec quelques dizaines d'euros. Chaque petit collecteur local a son « patron » qui en cas de difficulté peut s'offrir le service d'un avocat, payer..., ou arranger...

Cette fois-ci c'est le parc qui est délimité par un privé !... Imaginez un terrain dans une aire protégée du Réseau National, octroyée par le Service des Domaines à un privé, tout ceci validé par le Tribunal. Tout le Système des Aires Protégées de Madagascar est vraiment en grand danger, car le cas de Masoala n'est pas unique, d'autres aires protégées font l'objet de convoitise de la part de tiers personnes. Nous, la Direction du Parc National Masoala faisons appel à tous les conversationnistes à tous les niveaux, régional, national et international pour plaider en faveur de Notre Patrimoine.

**Haja Salava**



## Une partie du parc Masoala n'appartient plus à l'Etat...

En effet, c'est la dure réalité !

Une dame domiciliée à Antalaha a délimité à son propre compte **une partie du parc** national Masoala, à Antalaviana.

En 2010, le Service des Domaines a octroyé ledit terrain, mais à aucun moment de la procédure nous n'avons été informés, ni lors du repérage ni pendant la reconnaissance ni au moment du bornage.

Dès 2008, la Direction du parc a déjà informé officiellement le Service des Domaines qu'il peut y avoir empiètement entre les terrains demandés par les privés et le parc. La position du Parc était claire, elle s'y oppose – bien évidemment – à toute demande de terrain inclus dans le parc.

Avec l'appui de la Direction Générale, notamment le Chargé des Affaires Juridiques de MNP, nous avons déposé une requête en vue d'annulation du droit de propriété devant le Tribunal de Première Instance de Maroantsetra dès que l'information nous est parvenue. Le 21 Juin dernier le verdict du Tribunal est tombé, *Madagascar National Parks est débouté*. En d'autres termes, cette portion du parc reste la propriété de cette personne.

Nous avons fait appel, et attendons la suite de cette affaire.

Mais ce qui est dangereux et grave c'est qu'à partir de ce jugement la totalité du parc national Masoala est potentiellement menacée de faire l'objet de demande du privé. Par exemple des riches trafiquants du bois de rose délimitent le parc de cette manière... nous n'osons même pas y penser.

CLAUDE Laureine  
*Responsable Education Environnementale*



## Les villageois vont de l'avant...

Huits villages dont Mahafidina, Mahalevona, Fizôno, Nandrahanana, Rantabe, Ambanizana, Anjinjakoho, Marofototra ont envoyé des représentants à la deuxième formation en Apiculture améliorée organisé du 14 au 18 Juin à Ambanizana par le Parc. Cette formation comprend la théorie en salle et les travaux pratiques sur le terrain. C' est une occasion pour les paysans de discuter et partager les problèmes rencontrés.



*Formation théorique en apiculture*

D'autres paysans venant de sept villages Mahalevona, Tanambao-Fizôno, Nandrahanana, Rantabe, Ambanizana, Ambodiforaha, Marofototra ont participé à une autre formation sur la culture maraîchère. Pour le Secteur d'Ambanizana nous avons travaillé avec un technicien agricole, Chef de Division de l'Agriculture M. RABE Harinala — et deux de ses assistants. Pour le Secteur de Mahalevona, Mr Cyprien Boutoudi Chef Secteur du Parc a réalisé la formation et l'encadrement des adoptants. Plus de 64 ménages ont participé à la formation. Il a été constaté que les participants maîtrisent mieux la technique de culture de légumes à feuilles.



*...et de belles légumes vertes à Ambanizana*

**BE Jean Régis**  
*Chef de volet Appui au développement et éducation  
environnementale*

## A la recherche d'une nouvelle stratégie de gestion de la conservation

Dans le cadre de la mise à jour du Plan Stratégique de Gestion et de Conservation des Parcelles Marines du Parc National Masoala, un atelier de trois jours a été organisé à Vinanivao du 7 au 9 juin 2011 dernier. Des acteurs ont été présents pour y participer, notamment les techniciens nationaux et locaux de Madagascar National Parks, et de WCS, les représentants des pêcheurs et les représentants des membres du comité de surveillance de chaque parcelle marine, les Maires des Communes rurales de Vinanivao et d'Ambanizana.



*Un pêcheur d'Ambodilaitry*

Les réalisations depuis l'année 2001 jusqu'en 2007 ont été revues dont les cibles de conservation des parcelles marines. Les menaces par cible de conservation ainsi que les interventions ont été identifiées ensemble tout en tenant compte des problèmes rencontrés et des leçons apprises. L'atelier a été mené dans une ambiance conviviale et avec une participation active de tous les acteurs concernés. Concernant cette activité de mise à jour du Plan Stratégique de Gestion et de Conservation des Parcelles Marines du Parc, cet atelier ne constitue qu'un début, la suite du programme sera donnée après la consolidation des résolutions prises et des recommandations évoquées durant ces trois jours.



*Les techniciens de MNP et de WCS  
au retour de l'atelier*

**ZAVATRA Jean Baptiste,**  
*Chef de Volet Conservation Marine*

## Avancement de travaux de pépinière dans la parcelle détachée avec l'ONG Graine de vie.

La forêt littorale de l'Est possède plusieurs variétés espèces d'arbres « autochtones » qui s'adaptent au climat et aux caractères édaphiques du parc, apportant par la suite une amélioration de la qualité. L'ONG « **Graine de vie** », procède à la collecte de graines d'arbres de ce type de forêt. Jusque là, elle a collecté 23 564 graines constituées par 15 espèces : *Nantodinga*, *Vongomaitso*, *Hazinina*, *Hintsina*, *Rambo*, *Nantovoaranto*, *Aramitsitsihy*, *Hodipaso*, *Rotrokeliravina*, *Lafaza*, *Foraha*, *Hasitoho*, *Tsifokeliravina*, *Maimbovitsika*, *Kafeala*. Les graines ont été mis dans les germeoirs et transférées en pot après la germination. Une pépinière de 0,2ha de superficie a été installée juste à l'entrée du parc en passant par le village d'Ambodirafia. Elle est gérée par deux pépiniéristes qui travaillent sous un abri de six mètres carrés et des 50 plates bandes de 4mx1,2 m. Actuellement 5568 plants de *Hintsina* sont prêts à être plantés. Le lancement de la première plantation sera planifié et organisé en collaboration avec L'ONG « Graine de vie » pendant le troisième trimestre de cette année, dans la parcelle de restauration du Parc. Bien évidemment, le schéma de cette plantation tient compte de la variabilité et de la composition naturelle des espèces naturelle de la forêt d'origine.

Le travail avec l'ONG Graine de vie contribue à sa manière à l'économie de la communauté d'Ambodirafia. En effet, en plus des deux pépiniéristes qui travaillent en permanence, 20 personnes venant de la communauté travaillent comme main d'œuvres temporaires selon le besoin du projet. (À suivre)



Andrianjara Hervé  
Chef de volet Conservation Terrestre

## Améliorer les infrastructures...



Une nouvelle passerelle du circuit « Tahafisaka »

Après plusieurs longues attentes, les travaux de réhabilitation des deux passerelles sises dans la réserve spéciale de Nosy Mangabe sont enfin terminés. L'objectif de ce choix de réhabilitation est de permettre aux visiteurs un accès facile et sécurisé les circuits. Confiés à un tâcheron local, les travaux ont pris un retard assez marqué pour diverses raisons dont la difficulté de s'approvisionner en bois de qualité. Aussi, les travaux ont dû être suspendus pendant la saison cyclonique pour des raisons liées à la sécurité du personnel qui assure les travaux d'une part et celle des infrastructures elles-mêmes. Quoiqu'il en soit, la piste est maintenant ouverte.

Mametsa Emerentienne  
Chef de volet Ecotourisme

## Contact and general information

Parc National Masoala  
B.P. 86, Maroantsetra 512,  
Madagascar.  
Email: [hsalava@yahoo.fr](mailto:hsalava@yahoo.fr)



The park management is grateful to the following organizations for their financial support: WCS, Zurich Zoo, KFW and the Malagasy Government.

# Parc National Masoala

## Success story



Les enfants du quartier de Mangabe



Des œuvres des enfants Antimaraoa en exposition



Les ONG de conservation ont bien célébré la fête de l'indépendance

## Enfants, Adolescents Adultes...

Qui passent en premier ?

Le mois de juin est un mois consacré aux enfants. A Maroantsetra, le Réseau des Femmes qui luttent contre la violence aux enfants en collaboration avec les différents ONG de la ville œuvrant dans le domaine de la Conservation (Madagascar National Parks, Antongil Conservation et Wildlife Conservation Society), avaient choisi le samedi 18 juin 2011 pour célébrer le Droit des enfants, ceci s'est déroulé au sein de l'Ecole Primaire Publique du quartier de Mangabe.

Diverses animations ont été organisées :

- une exposition sur le droit de l'enfant incitant quiconque à poursuivre en Justice celui ou celle qui ne respecte pas ce droit.
- différentes animations faites par les élèves (Sketch, ballet, récitation, radio crochets...)

Pour cette année, le Thème officiel à Madagascar est : « *Hiara – mientana isika rehetra hiaro ny ankizy amin'ny herisetra* » (Solidarité pour la lutte contre la violence aux enfants)

N'est il pas un des Droits de l'enfant de vivre dans un environnement sain ?

## Madagascar souffle sa 51<sup>ème</sup> bougie

Le 26 juin dernier, les Malgaches et les Non-malgaches amis ont fêté la 51<sup>ème</sup> année d'indépendance de Madagascar. Cet événement a duré cinq jours. Durant cette célébration bien marquée, la ville de Maroantsetra est devenue une ville animée et peuplée. Diverses animations ont été organisées, chaque jour de célébration, à la fin de l'après midi, la Mairie organise un podium où tout le monde peut participer et montrer son talent que ce soit des enfants ou des adultes.

Tous les représentants de divers établissements y compris Madagascar National Parks ont assisté à la célébration de ce grand événement national.

Participer au défilé est un signe de présence dans la vie nationale et sociale. L'équipe de 64 employés du parc, s'est divisée pour représenter Madagascar National Parks dans les 6 secteurs.

La fête s'est déroulée à merveille et dans le calme, tout Madagascar et toutes les aires protégées ont joui de cette 51<sup>ème</sup> bougie d'indépendance.

CLAUDE Laureine  
Responsable Education Environnementale